



VALENCISSE INFOS

n°2

Informations communales d'ORGINISSE et de MOLINGUE

> Dernières infos

> Inondations à Valencisse



La commune de Valencisse a été touchée, elle aussi, par les inondations du 31 mai au 5 juin 2016.

Il faut remonter en 1961 puis 2001 pour trouver phénomène de même ampleur.

Plusieurs habitations ont été durement touchées et certaines voiries communales endommagées. La commune a immédiatement fait une **demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle**.

La Municipalité de Valencisse tient à remercier tous ceux et celles, élus, employés communaux, pompiers, voisins et bénévoles qui ont donné de leur temps pendant ces 6 jours.

> Révision du PLU d'Orchaise

L'enquête publique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme d'Orchaise, commune déléguée de Valencisse, se déroulera du **vendredi 24 juin au lundi 25 juillet** 2016. (Voir l'avis officiel et les horaires sur le site Internet et les panneaux d'affichage).

> Complémentaire santé-Mutuelle Territoriale : c'est parti !

Après plusieurs mois d'études, le groupe de travail intercommunal Chambon-Molineuf-Orchaise a retenu la mutuelle **Mutualia Grand Ouest**, issue du monde agricole (MSA) et qui possède une agence à Blois.

Mutualia a effectué une présentation lors du conseil municipal de Valencisse, le vendredi 27 mai. La même démarche sera également réalisée lors du conseil municipal de Chambon-sur-Cisse, le 30 juin.

Une délibération officialisant la contractualisation avec les deux communes sera prise respectivement, lors des conseils municipaux de Valencisse, le 13 juin et pour Chambon-sur-Cisse le 30 juin.

Des réunions publiques d'information avec Mutualia sont fixées le mardi 28 juin à 19h30, salle polyvalente d'Orchaise et le samedi 9 juillet à 10h, en mairie de Molineuf. Des permanences seront proposées en septembre. Elles permettront aux personnes intéressées de rencontrer individuellement un responsable de Mutualia. Des précisions en la matière seront diffusées ultérieurement.

> Les nouveaux locaux de nos pompiers

Dans le cadre du regroupement souhaité par le SDIS des centres de secours des sapeurs-pompiers de Chambon, Molineuf et Orchaise il a été décidé après concertation des deux communes de réhabiliter le local situé sur la commune déléguée d'Orchaise.

Des travaux de mise aux normes, d'installation de vestiaires, de douches, de sanitaires, d'un bureau, d'une salle de réunion sont en cours de réalisation et seront normalement livrés pour **le 14 juillet 2016**. Une **journée portes ouvertes** est prévue à cette date pour vous permettre de visiter les nouvelles installations.

Le coût des travaux est de 92 900 € TTC ce qui, après déduction de près de 50% de subventions et aides, sera réparti en 33 000 € pour Valencisse et 16 500 € pour Chambon.

> Nouvelle adresse

Comme annoncé lors des présentations publiques, la création de Valencisse a une incidence sur le libellé de votre adresse, par exemple l'ancienne adresse :

8 route d'Herbault - 41190 ORCHAISE devient :

8 route d'Herbault - ORCHAISE - 41190 VALENCISSE

Il a été décidé de conserver le nom de la commune déléguée dans le libellé des adresses afin de maintenir l'identité de nos communes mais aussi pour éviter toute modification importante de ce libellé. Les anciennes adresses pourront ainsi continuer à être distribuées pendant de longues années.

Il sera tout de même nécessaire de communiquer cette information à tous vos contacts et en particulier aux banques, assurances, organismes sociaux, fournisseurs (eau, électricité, téléphone...), mais seulement lorsque vous en aurez l'occasion (changement de contrats...). Il n'y a pas d'urgence.

D'un point de vue administratif, les cartes d'identité et les passeports ne sont pas à renouveler et il n'y a pas lieu de demander la réédition des permis de conduire, ni à modifier les certificats d'immatriculation des véhicules (dérogation spéciale du ministère de l'intérieur de 12 avril 2016 pour les créations de communes nouvelles). Par contre en cas de renouvellement d'un de ces documents, il conviendra d'utiliser la nouvelle adresse.

Attention : les adresses apparaissant sur certaines factures (ERDF...) ou documents bancaires peuvent être erronées ou incomplètes (absence du nom de la commune ou erreur de commune). Il appartient aux habitants d'intervenir eux-mêmes auprès de ces organismes pour faire corriger ces erreurs dès qu'ils les auront remarquées.

> Vie de la commune

> L'ASLO football fête ses 40 ans ans le 17 septembre

À cette occasion un défilé sera organisé à Orchaise, accompagné par la fanfare et suivi de diverses animations et d'un buffet campagnard.

> École : Erasmus+

Les classes de l'école de Chambon vous invitent à l'exposition ERASMUS+ arbres d'Europe : « de la forêt au bois » le vendredi 1er juillet 2016 de 16h à 18h à l'école de Chambon/Cisse. L'objectif pour les élèves est de partager, avec d'autres écoliers européens, la découverte et l'étude des arbres, de la forêt et du bois de notre environnement, en communiquant notamment par des moyens numériques, dans le but de les sensibiliser au développement durable.

> Promenade Artistique de Molineuf-Valencisse (10,11 et 17,18 septembre de 14h à 19h.)

2006-2016, les 10 ans de la Promenade Artistique : De Molineuf à Molineuf-Valencisse, un nouvel élan pour la Promenade Artistique : Depuis le 1er janvier 2016, la commune nouvelle de Valencisse regroupe Molineuf et Orchaise. Ce sont donc 1 800 habitants qui, dès cette année, lient leur destin en « Val de Cisse ».

10 ans, cela se fête! La Promenade Artistique prend plus

de forces avec de nouveaux sites pour compléter les lieux insolites (cave, lavoir, chapelle, église, préau...). Le remarquable espace naturel de « la Promenade des Rinceaux » accueillera pour la 1ère fois plusieurs sculpteurs et plasticiens.

40 artistes talentueux venus de toute la France et même de l'étranger seront présents : Peintres, sculpteurs, performeurs, photographes, plasticiens, vidéastes, installateurs, Land'Art, graffeurs. À souligner plusieurs artistes de renommée internationale ou nationale, tels que le photographe Eric Maillet, les peintres, Jean-Gilles Badaire, Laurent Bouro, Sylvie Marc-Estève, le plasticien Italien Sébastiano Migliarini.

Le Petit Train de la Ferme des Oliviers transportera les visiteurs pour une échappée verte et culturelle.

Des animations musicales sont prévues les dimanches après-midi.

Plan de la visite à disposition dans tous les lieux

Site : www.promenadeartistique-molineuf.com
E-mail : promenadeartistique.molineuf@gmail.com
Tél. : 06.20.50.42.91 - 02.54.70.05.23 (mairie)

> Journée Eco-Citoyenne le 3 septembre

La commune de Valencisse vous propose une matinée éco-citoyenne. Il s'agit de ramasser les déchets : plastiques, papiers ou autres bouteilles sur les bermes qui bordent les routes de la commune. Ce sera **le samedi 3 septembre**. Rendez vous à **9 heures** devant les mairies d'**Orchaise** et de **Molineuf**. Nous terminerons la matinée tous ensemble par le verre de l'amitié.

> Programme d'été de l'ASLH

>Juillet: Jeux du monde

En Pagaille III D

l'équipe de l'Accueil de Loisirs sur le thème **Jeux du monde** autour des éléments naturels.

D'un continent à l'autre ce sera l'occasion pour toi de visiter, de découvrir, de t'épanouir sur le billard Indien, la crosse Canadienne, le targui du Sahara, le golf Hongrois, les olympiades des toons, sur divers

jeux amusants et délirants ou encore lors de sorties à Lillobulles et aussi aux parcs de la Récréation ou de Cloyessur-le-Loir, mais aussi à l'école du Cirque ou lors du Festival Festimômes à Romorantin.

Sans oublier les mini-camps toujours au programme avec les nuits au centre...

Inscriptions : A l'accueil de Loisirs à Molineuf auprès de la directrice Clara CHANTEPIE à partir de mercredi **4 mai** 2016 jusqu'au mercredi **22 Juin** 2016.

Retrouvez les programmes sur :

centre-loisirs-molineuf.jimbo.com

> Août : Celt'Aventure

Du **22 au 31 août 2016**, tu voyageras sur le Thème de **Celt'Aventure**, par le biais de la musique et de la danse, tu découvriras comme autrefois la vie et les jeux des guerriers celtes.



Aussi c'est autour du chaudron rempli d'or que tu festoieras en famille. Tu termineras par note de magie sur les mythes celtes lors des chasses au trésor des druides.

Au programme : le Labyrinthe de Beaugency, la ferme pédagogique du Roucheux, Léo Parc Aventure, avec une nouveauté le mini-camp au Haras d'Orchaise pour les 6-11 ans.

Inscriptions : A l'accueil de Loisirs à Molineuf auprès de la directrice Clara CHANTEPIE à partir de mercredi **4 mai** 2016 jusqu'au vendredi **15 Juillet** 2016.

> Infos Mairie et Agglo

> Entretiens des terrains

Les **terrains** près des habitations **doivent être entretenus régulièrement** afin d'éviter les nuisances liées à l'apparition d'animaux nuisibles et dangereux tels que les vipères et à la propagation des mauvaises herbes.

> Jardinage et bricolage : attention aux nuisances

Les beaux jours arrivent. Jardinage et bricolage sont des activités très prisées. Toutefois, il est rappelé que l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de générer des nuisances pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est réglementée.

Les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, etc... peuvent être utilisées :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Il est strictement interdit de jeter sur la commune ou de procéder au brûlage à l'air libre de tous déchets ou matériaux. Des déchetteries sont à disposition pour les déchets verts, les encombrants et les autres déchets non collectés.

> Prévention des incendies

A l'approche de l'été, quelques rappels concernant **l'allumage de feux** (arrêté préfectoral du 6 juillet 2004) :

- Il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes... (Article R322.1 du Code Forestier).
- Prescriptions pour les propriétaires et ayants droit de terrains boisés :
 - **du 1er mars au 30 septembre**, interdiction de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes..., sauf dérogation par le Préfet.
 - **du 1er mars au 30 septembre** : les feux types «Méchoui» et «barbecue» sont interdits sauf installations fixes (dépendances d'habitations).

> Elimination des déchets verts

Il est rappelé que **le brulage à l'air libre des déchets verts est totalement interdit** (conformément au règlement sanitaire départemental).

Il est contraire aux dispositions du Grenelle de l'environnement car source d'émission importante de substances polluantes. Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Les déchets verts doivent donc être transportés en déchèteries ou valorisés sur place par paillage ou compostage.

> Location de broyeurs



Depuis le mois de janvier, VAL-ECO propose d'aider les habitants à broyer leurs déchets verts. En effet le broyat obtenu est utile au composteur (apport de matière sèche) et sert aussi de paillage pour les plantations, très utile à l'approche des beaux jours.

Grâce au broyage, vous réduisez vos déplacements en déchèteries et diminuez le

poids des déchets produits.

Lancez-vous ! 20 € par foyer est accordé par VAL-ECO en contrepartie de la location d'un broyeur. Modalités sur vale-co41.fr ou au 02.54.74.62.53.

Rappel: La Communauté d'Agglomération de Blois-Agglopolys propose toujours 10 € de réduction pour l'achat d'un composteur.

> feux d'artifice

Il est rappelé aux particuliers qui désirent **réaliser un tir** de feu d'artifice sur la commune qu'ils doivent en faire la demande à la mairie au minimum 15 jours avant la date du tir.

Une autorisation leur sera délivrée après étude de la demande et examen des mesures de précautions en vigueur.

> Véhicules hors d'usage

Agglo propose toujours la récupération gratuite de véhicules hors d'usage chez les particuliers. En 2015 elle a ainsi récupéré 46 véhicules sur la a Communauté d'Agglomération de Blois-Agglopolys

> Qualité de l'air

Sentimail' est un service d'abonnement gratuit qui s'adresse aux personnes sensibles à la pollution ou soucieuses de leur santé.

Dès que l'indice de la qualité de l'air 6 est prévu pour le lendemain dans le département, Lig'Air informe par mail les abonnés. D'autres abonnements gratuits sont proposés (newsletter mensuelle, indice journalier de qualité d'air ...).

Renseignements: https://www.ligair.fr/

> En cas de canicule...

Depuis la canicule de l'été 2003, un registre, où sont inscrites les personnes vulnérables en cas de canicule, est tenu en mairie.

Le registre 2016 a été mis à jour avec les personnes inscrites en 2015. Ces personnes pourront être systématiquement et prioritairement contactées en cas de déclenchement d'alerte du plan canicule préfectoral afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Toute personne désirant figurer dans ce fichier ou bien inscrire une autre personne est invitée à se faire connaître aux secrétariats de Molineuf et Orchaise.

>Infos Pratiques

> Mairies

Mairie de Molineuf

Place du 11 Novembre 1918 Tél. 02 54 70 05 23 -- Fax. 02 54 70 08 15

Horaires:

mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 15h00 - 18h00

samedi : 9h00 - 12h00 Fermetures d'été :

du mardi 9 août au samedi 13 août inclus le mercredi 17 août et le vendredi 19 août le mercredi 24 août et le vendredi 26 août

fermeture partielle les samedi 20 et 27 août (permanence

d'un élu de 10h00 à 12h00)

Mairie d'Orchaise

8, route d'Herbault Tél. 02 54 70 02 90 -- Fax. 02 54 70 10 15

Horaires:

lundi, jeudi: 14h00 - 18h30 samedi: 10h00 - 12h00 Pas de fermeture pendant l'été

> Agences postales communales

Agence de Molineuf

Place du 11 Novembre (dans la Mairie) Tél. 02 54 70 11 22

Horaires:

mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 15h00 - 18h00

samedi : 9h00 -12h00 Fermetures d'été :

du mardi 12 juillet au jeudi 16 juillet inclus du mardi 9 août au samedi 13 août inclus

Agence d'Orchaise

3bis, route d'Herbault Tél. 02 54 70 02 00

Horaires:

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h30 - 12h30 et 15h00 à 17h30

mercredi et samedi: 10h30 -12h30

Fermetures d'été : le jeudi 7 juillet

et du jeudi 14 juillet au samedi 6 août inclus

> Bibliothèque

Place du 11 Novembre 1918 (dans la mairie au 1er étage)

Tél. 02 54 70 01 40

Horaires:

mercredi: 17h00 -19h30 samedi : 10h00 - 12h30

Adhésion annuelle : 13 € par famille

Fermetures d'été:

Tous les mercredi de juillet et août et le samedi 13 août

> Accueil de loisirs

Ecole de Molineuf

Tél. 02 54 70 08 80 - 02 54 70 05 23

Horaires de la garderie :

matin : accueil à partir de 7h15 soir : fermeture à 18h30

Renseignements:

http://centre-loisirs-molineuf.jimdo.com

> Les prochains conseils municipaux

Rappel : les conseils sont ouverts au public et se déroulent dans la salle du conseil de la Mairie de Molineuf.

> le vendredi 24 juin à 20h

> le mardi 5 juillet à 19h

> le vendredi 23 septembre à 20h

> L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Tous les dimanches en Juillet et Aout

- Visite de l'église Saint-Secondin (Amis de Saint Secondin) à Molineuf

Du 3 Juin au 17 Juillet

- Festival ARTECISSE à Chambon, Chouzy, Coulanges, Molineuf, Orchaise, Onzain.

Juillet

> Samedi 2 - Concours de pétanque (ASLO Pétanque) à Orchaise

- Méchoui (uncarn) à Orchaise

> Dimanche 3 - Randonnée pédestre (La Molineuvoise) à Molineuf

Mercredi 13 - Repas et Feu d'artifice à Chambon
 Jeudi 14 - Le midi à Molineuf : repas au village

4 - Le midi à Molineuf : repas au village

- Le soir à Orchaise : repas champêtre, défilé, feu d'artifice, bal

Août

> Dimanche 15 - Concert (Amis de Saint Secondin) à Molineuf

- 50ème Bric-à-Brac (Comité des fêtes) à Molineuf

> Dimanche 28 - Messe de la Saint Barthélémy à Orchaise

- Concentration de véhicules de prestige (comité des fêtes) à Chambon

Septembre

> Samedi 3

- Journée du sport (ASLO) à Orchaise

- Concours de pétanque (ASLO Pétanque) à Orchaise

- Journée Eco-Citoyenne à Valencisse

> Dimanche 4 - Randonnée pédestre (La Molineuvoise) à Molineuf

> Samedi 10, Dimanche 11, Samedi 17 & Dimanche 18

- 10 ans de Promenade Artistique à Molineuf

> Samedi 17 - Célébration des 40ans de l'ASLO Football

> Samedi 17 & Dimanche 18

- Journée du Patrimoine (Toutes les communes)

Hotel du Pont à Molineuf

Virginie et Julien vous y accueillent du lundi au vendredi de 8h à 13h30 et de 17h à 23h ainsi que le samedi de 10h30 à 13h30 et de 18h à 23h.

- NOUVELLE CARTE -

- LE MENU DE MIDI EST A 13 € DU LUNDI AU VENDREDI -

- NOUVEAUTES DU COTE DES PIZZAS -

(N'oubliez pas que vous pouvez les commander ou les déguster sur place)
L'hôtel du pont vous propose également des chambres en demi-pension
ou en pension complète.
Téléphone : 02 54 70 04 26